

40	26/06/2019	BE 0428.201.847	45	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19223.00279	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **RTL BELGIUM**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Avenue J GEORGIN

N°: 2

Boîte:

Code postal: 1030 Commune: Schaerbeek

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0428.201.847

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

18-04-2012

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

14-05-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2018

au

31-12-2018

Exercice précédent du

01-01-2017

au

31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.3.4, C 6.4.2, C 6.5.2, C 6.7.2, C 6.17, C 6.20, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

<p style="text-align: center;">LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE</p>
--

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

HEGGEN Elmar

Luxemburger Allee 17D
54457 Wincherringen
ALLEMAGNE

Début de mandat: 10-05-2016

Fin de mandat: 11-05-2021

Président du Conseil d'Administration

DE CARTIER D'YVES Bruno

Kiewitstraat 35
3070 Kortenberg
BELGIQUE

Début de mandat: 10-05-2016

Fin de mandat: 11-05-2021

Vice-président du Conseil d'Administration

DELUSINNE Philippe

Donderveldstraat 63
1650 Beersel
BELGIQUE

Début de mandat: 10-05-2016

Fin de mandat: 11-05-2021

Administrateur délégué

MARCHANT Bernard

Avenue de l'Espinette Centrale 23
1640 Rhode-Saint-Genèse
BELGIQUE

Début de mandat: 10-05-2016

Fin de mandat: 11-05-2021

Administrateur

LE HODEY Patrice

Avenue du Bon Air 17
1640 Rhode-Saint-Genèse
BELGIQUE

Début de mandat: 10-05-2016

Fin de mandat: 11-05-2021

Administrateur

HURBAIN Patrick

Rue Fosty 59
1470 Genappe
BELGIQUE

Début de mandat: 10-05-2016

Fin de mandat: 11-05-2021

Administrateur

DE DORLODOT Vincent

N°	BE 0428.201.847		C 2.1
----	-----------------	--	-------

Dikrecherstroos 12
8532 Beckerich
LUXEMBOURG

Début de mandat: 10-05-2016

Fin de mandat: 11-05-2021

Administrateur

GOOSSENS Christophe

Rue Principale 44
6990 Rameldange
LUXEMBOURG

Début de mandat: 17-02-2017

Fin de mandat: 11-05-2021

Administrateur

ZACHARIA Olivier

Place Joseph Thorn 10
2637 Luxembourg
LUXEMBOURG

Début de mandat: 23-02-2018

Fin de mandat: 11-05-2021

Administrateur

PRICEWATERHOUSECOOPERS REVISEURS D'ENTREPRISES SCRL (IREB00009)

BE 0429.501.944
Woluwedal 18
1932 Sint-Stevens-Woluwe
BELGIQUE

Début de mandat: 10-05-2016

Fin de mandat: 14-05-2019

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

SLANGEN Géraldine (IRE A2412)

Réviseur d'entreprise
Rue Visé-Voie 81
4000 Liège
BELGIQUE

N°	BE 0428.201.847		C 2.2
----	-----------------	--	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>82.824.511</u>	<u>82.914.967</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	597.408	273.571
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	10.576.508	10.227.356
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	5.735.733	6.823.209
Mobilier et matériel roulant		24	2.199.985	2.413.316
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	318.689	389.063
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	2.322.100	601.769
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	71.650.595	72.414.039
Entreprises liées	6.15	280/1	71.433.202	72.197.146
Participations		280	71.433.202	72.197.146
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	217.394	216.894
Actions et parts		284	171.205	171.205
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	46.188	45.688
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>90.881.917</u>	<u>106.293.094</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	80.769.551	101.259.720
Créances commerciales		40	12.650.397	17.160.254
Autres créances		41	68.119.153	84.099.466
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	7.357.600	2.439.197
Comptes de régularisation	6.6	490/1	2.754.766	2.594.178
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	173.706.428	189.208.061

N°	BE 0428.201.847	C 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Capital	6.7.1	10/15	16.804.036	20.699.206
Capital souscrit		10	5.300.000	5.300.000
Capital non appelé		100	5.300.000	5.300.000
Primes d'émission		101		
Plus-values de réévaluation		11	726.254	726.254
Réserves		12		
Réserve légale		13	4.767.354	4.767.354
Réserves indisponibles		130	530.000	530.000
Pour actions propres		131		
Autres		1310		
Réserves immunisées		1311		
Réserves disponibles		132	372.000	744.000
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	133	3.865.354	3.493.354
Subsides en capital		14	6.010.429	9.905.599
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		19		
Provisions pour risques et charges		16	2.357.830	15.894.242
Pensions et obligations similaires		160/5	2.357.830	15.894.242
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
Impôts différés		164/5	2.357.830	15.894.242
DETTES		168		
Dettes à plus d'un an	6.9	17/49	154.544.562	152.614.613
Dettes financières		17		
Emprunts subordonnés		170/4		
Emprunts obligataires non subordonnés		170		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		171		
Etablissements de crédit		172		
Autres emprunts		173		
Dettes commerciales		174		
Fournisseurs		175		
Effets à payer		1750		
Acomptes reçus sur commandes		1751		
Autres dettes		176		
Dettes à un an au plus	6.9	178/9	154.493.609	152.614.613
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	10.508.457	7.687.522
Fournisseurs		440/4	10.508.457	7.687.522
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	10.698.861	12.129.145
Impôts		450/3	1.482.574	4.269.037
Rémunérations et charges sociales		454/9	9.216.287	7.860.109
Autres dettes		47/48	133.286.291	132.797.946
Comptes de régularisation	6.9	492/3	50.953	
TOTAL DU PASSIF		10/49	173.706.428	189.208.061

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	73.388.257	85.550.353
Chiffre d'affaires	6.10	70	68.084.093	83.539.087
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	5.168.187	2.011.266
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	135.978	
Coût des ventes et des prestations		60/66A	69.991.417	93.964.733
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	30.190.586	38.048.337
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	33.967.775	36.632.206
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	3.372.134	3.677.922
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	3.008	-65.473
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		-12.177
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	194.615	189.677
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	2.263.299	15.494.242
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	3.396.840	-8.414.379
Produits financiers		75/76B	586.884	15.348.385
Produits financiers récurrents		75	269.316	15.345.459
Produits des immobilisations financières		750	265.000	15.323.667
Produits des actifs circulants		751		2
Autres produits financiers	6.11	752/9	4.316	21.790
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	317.568	2.926
Charges financières		65/66B	6.414	6.844
Charges financières récurrentes	6.11	65	6.414	6.089
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	6.414	6.089
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		755
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	3.977.310	6.927.162
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	372.480	108.950
Impôts		670/3	372.480	108.950
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	3.604.830	6.818.212
Prélèvements sur les réserves immunisées		789	372.000	
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	3.976.830	6.818.212

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	13.882.429	13.905.599
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	3.976.830	6.818.212
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	9.905.599	7.087.387
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2	372.000	
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	372.000	
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	6.010.429	9.905.599
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	7.500.000	4.000.000
Rémunération du capital		694	7.500.000	4.000.000
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	1.059.764
8022	39.205	
8032	126.690	
8042	515.265	
8052	1.487.544	
8122P	XXXXXXXXXX	786.193
8072	179.688	
8082		
8092		
8102	75.744	
8112		
8122	890.137	
211	597.408	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXX	37.142.636

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8162 1.151.922

Cessions et désaffectations

8172 3.926

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8182 38.784

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

 8192 **38.329.416**
Plus-values au terme de l'exercice

8252P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8212

Acquis de tiers

8222

Annulées

8232

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8242

Plus-values au terme de l'exercice

8252

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actés

8272 2.277.828

Repris

8282

Acquis de tiers

8292

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8302 3.572

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8312

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

 8322 **32.593.682**
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

 23 **5.735.733**

N°	BE 0428.201.847	C 6.3.3
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXXXX	15.100.735
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	569.899	
Cessions et désaffectations	8173	10.242	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183	47.720	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	15.708.113	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXXXX	12.687.419
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	829.322	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	8.614	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	13.508.127	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	2.199.985	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXXXX	1.086.475
8165	14.922	
8175		
8185		
8195	1.101.397	
8255P	XXXXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXXXX	697.412
8275	85.296	
8285		
8295		
8305		
8315		
8325	782.708	
26	318.689	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXXXX	601.769

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8166 2.322.100

Cessions et désaffectations

8176

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8186 -601.769

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8196 **2.322.100**

Plus-values au terme de l'exercice

8256P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8216

Acquises de tiers

8226

Annulées

8236

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8246

Plus-values au terme de l'exercice

8256

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actés

8276

Repris

8286

Acquis de tiers

8296

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8306

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8316

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

27 **2.322.100**

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	72.197.146
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371	763.944	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	71.433.202	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	71.433.202	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Plus-values au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actées

Acquis de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice
Réductions de valeur au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquis de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice
Montants non appelés au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE
Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXXXX	237.444
8363		
8373		
8383		
8393	237.444	
8453P	XXXXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXXXX	66.239
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523	66.239	
853P	XXXXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284	171.205	
285/8P	XXXXXXXXXXXX	45.688
8583	500	
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	46.188	
8653		

N°	BE 0428.201.847	C 6.5.1
----	-----------------	---------

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
EUROPEAN NEWS EXCHANGE LU15914917 Société anonyme Boulevard Pierre Frieden 45 2850 LUXEMBOURG LUXEMBOURG	Ordinaires SDVN	100	10		31-12-2017	EUR	1.021.656	62.838
RADIO H BE 0884.088.088 Société anonyme Avenue J Georgin 2 1030 Schaerbeek BELGIQUE	ordinaires SDVN	175.361	17,54		31-12-2017	EUR	107.139.366	5.887.513
IP BELGIUM BE 0450.484.727 Société anonyme AVENUE JACQUES GEORGIN 2 1030 Schaerbeek BELGIQUE	Ordinaires SDVN	11.249	99,99		31-12-2017	EUR	104.576.451	3.711.248

N°	BE 0428.201.847	C 6.6
----	-----------------	-------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter

Exercice
2.754.766

N°	BE 0428.201.847	C 6.7.1
----	-----------------	---------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	5.300.000
100	5.300.000	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

- Actions SDVN Groupe A

- Actions SDVN Groupe B

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1.802.007	71.602
	3.497.994	138.960
8702	XXXXXXXXXX	210.562
8703	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0428.201.847		C 6.8
----	-----------------	--	-------

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provision sociale
Provision pour litiges divers

Exercice
1.957.830
400.000

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

42

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913

DETTES GARANTIES
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

N°	BE 0428.201.847	C 6.9
----	-----------------	-------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes reçus sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	

Codes	Exercice
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	1.153.143
450	329.430
9076	
9077	9.216.287

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différence de change

Autres intérêts

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
6501		
6503		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
	6.363	6.089
	51	

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>453.546</u>	<u>2.926</u>
Produits d'exploitation non récurrents	76A	135.978	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620	135.978	
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	76B	317.568	2.926
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	317.568	2.926
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>2.263.299</u>	<u>15.494.997</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	2.263.299	15.494.242
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620	-13.400.434	15.494.242
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	51.299	
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	15.612.434	
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B		755
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		755
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

RDT

DNA

Perte Récupérable 2017 déductibles

Codes	Exercice
9134	329.430
9135	2.300.000
9136	2.300.000
9137	329.430
9138	43.050
9139	43.050
9140	
	-265.000
	1.000.000
	-3.598.617

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Charges d'exploitation non récurrentes

Produits d'exploitation non récurrentes

Exercice
2.263.299
135.978

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Tax Shelter

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	3.546.494
9142	3.174.494
	372.000
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)

Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	6.970.164	8.521.796
9146	1.364.133	1.936.577
9147	11.100.474	9.484.663
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

RTL BELGIUM SA a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance agréée, des plans de pension extra-légale en faveur de ses employés

Mesures prises pour en couvrir la charge

Les primes relatives à ces plans de pension sont prises dans le compte de résultats de l'année.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
280/1	71.433.202	72.197.146
280	71.433.202	72.197.146
9271		
9281		
9291	77.006.196	98.423.874
9301		
9311	77.006.196	98.423.874
9321		
9331		
9341		
9351	133.069.615	132.342.891
9361		
9371	133.069.615	132.342.891
9381		
9391		
9401		
9421	265.000	15.323.667
9431		2
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

N°	BE 0428.201.847	C 6.15
----	-----------------	--------

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	40.324
95061	
95062	
95063	12.000
95081	
95082	60.376
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0428.201.847	C 6.18.1
----	-----------------	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, §2 et §3 du Code des sociétés
L'exemption de consolidation des comptes de la société du fait de leur intégration dans la consolidation des comptes de RTL GROUP SA suivant décision écrite des actionnaires du 15 juin 2018

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée

RTL GROUP SA
LU
BLVD PIERRE FRIEDEN 43
1543 Luxembourg
LUXEMBOURG

Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

RTL GROUP SA
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
LU
Boulevard Pierre Frieden 43
1543 Luxembourg
LUXEMBOURG

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus*:

RTL GROUP SA
Boulevard Pierre Frieden 43
1543 Luxembourg
LUXEMBOURG

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

N°	BE 0428.201.847	C 6.18.2
----	-----------------	----------

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Mentions en application de l'article 134, §4 et §5 du Code des sociétés

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9507	94.900
95071	
95072	
95073	33.000
9509	
95091	
95092	60.376
95093	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0428.201.847	C 6.19
----	-----------------	--------

Règles d'évaluation

REGLES D'EVALUATION

I. Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions de l'Arrêté royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels des entreprises.

II. REGLES PARTICULIERES

Dans tous les cas où ni l'A.R. du 30.01.2001 ni les règles particulières ne permettent de déterminer une valeur, cette dernière sera appréciée in casu par le Conseil d'Administration de manière prudente et raisonnée.

1. Actif

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire et débutent l'année de la prise en compte prorata temporis.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis selon la méthode linéaire, au taux de 50% par an.

En ce qui concerne les frais de restructuration ou d'augmentation de capital, le Conseil d'Administration a la faculté de les prendre en charge intégralement sur l'exercice au cours duquel ils ont été exposés. Si leur montant est important en valeur absolue, le Conseil d'Administration pourra décider d'amortir ces frais sur plusieurs exercices, au taux annuel de 20%.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires.

Les frais d'entretien ou de grosses réparations sont pris en charge durant l'exercice où ils sont exposés ou sont prélevés sur les provisions déjà constituées à cet effet. Ils ne seront constitutifs d'immobilisés que dans des cas estimés exceptionnels par le Conseil d'Administration.

Les aménagements et agencements initiaux concernant les immeubles acquis ou loués sont immobilisés. Par contre, les réaménagements et réagencements courants sont considérés comme des charges. Le conseil aura à prendre position, cas par cas, sur les dépenses de cette nature à caractère exceptionnel.

Pour les amortissements des immobilisations corporelles, les taux annuels suivants sont appliqués :

-Installations, Machines et Outillage : 20%

-Matériel roulant : 33%

-Matériel de bureau et Mobilier : 10%

-Autres Immobilisations Corporelles : 20%

-Matériel en leasing : durée du contrat

les frais d'aménagement d'immeubles pris en location sont amortis sur la durée juridique certaine du bail et à défaut de bail, au taux annuel de 10%.

Règles d'évaluation applicables aux immobilisations corporelles acquises depuis l'exercice social 2007 :

3 ans - taux appliqué 1/3

Matériel informatique

Equipement de réception

- Tuners (TV, Satellites)

Equipements Vidéo :

- semi-professionnel

- moniteur led

5 ans - taux appliqué 1/5

Equipements Vidéo :

- de synchronisation

- magnétoscopes + TBC

- équipements de graphisme

- caméra ENG

- éclairage de reportage

Equipements Son :

- microphones

- appareils de reproduction

- magnétophones à cassettes

- monitoring

Equipements Eclairage Studio

- régie de lumière + dimmer

Bâtiment :

- clock

Matériel de Cuisine

6 ans - taux appliqués 1/6

Equipements Vidéo :

- convertisseurs A/D, D/A

- équipements de mesure

- moniteurs

Equipements Son :

- équipements de mesure

- convertisseurs A/D, D/A

Laboratoire :

- équipement de mesure

Equipements réseaux

7 ans - taux appliqué 1/7

Equipements Vidéo :

- caméras studio + accessoires

- régie image

- équipements d'effets spéciaux

- équipements montage électronique

Equipements son :

- régie son

- périphérique (effets, réverb.)

9 ans - taux appliqué 1/9

Equipements Vidéo :

- caméras digitales + accessoires

Equipements son :

- Traitement audio

10 ans - taux appliqué 1/10

Equipements Eclairage studio

N°	BE 0428.201.847	C 6.19
----	-----------------	--------

- treuils
- spots/bacs/ambiance & cyclo
Equipements de Réception :
- faisceaux hertziens
- Coupoles Satellites
- Rayonnages Mobiles Archives
Pieds de caméra de studio
Infrastructure satellite
12 ans - taux appliqué 1/12

Equipements Vidéo :
- de distribution & commutation vidéo
Equipements Son :
- de distribution & commutation + interc.
Laboratoire :
- outils lourds

Matériel lié à la Technique Bâtiment:
amortissement linéaire en fonction de la durée résiduelle du contrat de bail.

Equipements Eclairage Studio
- grille support éclairage
- câbles et fiches
- tableau de distribution

Aménagement des Bâtiments
Divers:

- câblages + connecteurs
- mobilier racks

Les investissements dont la valeur commerciale unitaire n'atteint pas Eur-250,- sont pris en charge durant l'exercice.

Les immobilisations en cours et les acomptes versés ne font pas l'objet d'amortissements.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les valeurs du portefeuille-titres sont comptabilisées au prix d'acquisition, compte tenu des éventuelles corrections de valeur y afférentes, les frais accessoires sont pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés. A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque participation est effectuée de manière à refléter, de façon aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle la participation est détenue. Le Conseil d'Administration n'actera de réduction de valeur que dans la mesure où la moins-value ou la dépréciation revêtent un caractère durable. Toute plus-value éventuelle sera comptabilisée au crédit d'un compte 75 si elle est réalisée en cash et au crédit d'un compte 76 dans les autres cas.

CREANCES

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale. Le cas échéant, il est fait application de l'article 27 bis de l'arrêté royal. Si la société débitrice est en retard de paiement, a récemment demandé des reports d'échéance, est en situation financière présumée difficile, est soumise à des risques divers (tels que le risque politique et/ou la valeur de la créance), le Conseil prendra position sur la nécessité d'activer une réduction de valeur. La cas échéant, il fera porter le montant de la créance dans un poste de créance douteuse. Dans le calcul des réductions de valeur, le Conseil tiendra compte de toutes les possibilités de recours dont il dispose. Il n'actera de réduction de valeur que dans la mesure où la moins-value ou la dépréciation ont un caractère durable. Pour les créances à un an au plus, il ne sera pas tenu compte du caractère durable des moins-values ou dépréciations.

STOCKS

Jusqu'au 31/12/2005 :

Pour les engagements de coproductions audiovisuelles consentis à dater du 1er janvier 1991, les montants engagés à la date de clôture sont actés dans un compte de stocks. Ces montants font l'objet d'une réduction de valeur de 67% lors de la première diffusion du produit et de 33% lors de la deuxième diffusion. Le stock audiovisuel fait l'objet d'une réduction de valeur intégrale sur la valeur comptable nette lorsque les droits de diffusion arrivent à l'échéance et ne peuvent être renégociés. Pour les coproductions qui ne font pas l'objet d'une deuxième diffusion complète, une réduction de valeur intégrale est actée sur la valeur comptable nette. Le Conseil d'Administration décide la cas échéant de la nécessité d'activer toute réduction de valeur avant l'échéance de ces droits en fonction de l'évolution du marché audiovisuel.

A partir du 01/01/2006 :

La société n'acquiert plus de droits de coproductions et les a cédés à CLT-UFA SA

2. PASSIF

Provision pour Risques et charges

Le Conseil d'Administration procède chaque année à un examen complet des provisions antérieurement constituées ou à constituer en couverture des risques et charges auxquels l'entreprise est soumise.

a) Provisions pour grosses réparations et gros entretiens : dotation lorsqu'il apparaît que la dépense estimée atteindra un montant significatif;
b) Provisions fiscales et sociales : dotations conformes aux dispositions légales et fiscales en la matière;
c) Provisions pour engagements : dotation selon estimation individualisée raisonnable du risque latent couru par la société.

3. ENGAGEMENT ET RECOURS

En fin de chaque exercice, le Conseil d'Administration valorisera les engagements et recours à la valeur nominale de l'engagement juridique mentionné dans le contrat. A défaut de valeur nominale, il sera procédé à une estimation individualisée; dans les cas limites, ils seront mentionnés pour mémoire.

4. ACTIFS ET PASSIFS LIBELLES EN DEVICES

Les immobilisations et stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière est inférieure. Pour les postes monétaires, le taux de change utilisé est le cours moyen à la date de clôture de l'exercice. Si pour une devise déterminée, on se trouve en situation de perte potentielle, celle-ci est portée dans un compte 655 "Ecart de conversion des devises". Si par contre on se trouve en situation de bénéfice potentiel, l'écart de conversion sur la devise concernée est maintenu en compte de régularisation.

5 RESULTATS

Comme par le passé, les opérations d'échanges telles que, l'échange d'un produit ou service contre une diffusion publicitaire, n'ont pas été prises en compte et ce, dans la mesure où elles n'ont aucune influence sur le résultat net de l'exercice.

Les frais de personnel repris dans le bilan social (C10) excluent les indemnités de préavis payées dans le cadre du plan de transformation Evolve. Ces charges sont considérées comme non récurrentes et non représentatives d'heures prestées. Les impacts sont présentés en annexe C6.12

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION

Messieurs,

Conformément aux articles 95 et 96 du Code des Sociétés et aux Statuts de notre société, nous vous présentons ci-après notre rapport de gestion pour l'exercice écoulé.

A ce rapport, sont joints les comptes annuels de la société soumis à votre approbation.

I. Evolution des affaires et faits marquants de l'exercice

Pour rappel, la Direction a, en date du 14 septembre 2017 et conformément au prescrit légal, informé le Conseil d'Entreprise de l'Unité Technique d'Exploitation (UTE) RTL Belgium de l'intention de mettre en œuvre ce plan de transformation (dénommé #Evo) induisant notamment un plan de licenciement collectif régi par la Loi Renault. Ce dernier plan présentait une estimation de départ de 88 personnes pour l'UTE, dont 62 personnes pour la société. Les comptes annuels au 31.12.2017 tenaient compte de l'impact de ce plan comptabilisé en Charges d'exploitation non-récurrentes à concurrence de 15.494K€.

Au cours de l'exercice 2018, la provision constituée en 2017 a été utilisée entièrement.

Au cours de l'année 2018, les activités de la société ont été bien évidemment impactées par la mise en œuvre du plan en mars 2018 ; elles ont néanmoins été poursuivies en mettant progressivement en place une transformation des structures de production et de services supports antérieurement exploitées. RTL Belux sa et Cie SECS, société de droit luxembourgeois, titularisant pour les chaînes RTL TVI, CLUB RTL et PLUG RTL, les concessions de programmes radiodiffusés luxembourgeois à rayonnement international, reste le destinataire principal des prestations de production. Les services supports ont continué à être mis en œuvre de manière centralisée pour les sociétés liées de droit belge (IP Belgium SA, RADIO H SA, INADI SA, COBELFRA SA).

II. Comptes annuels

2.1 Bilan

Le total bilantaire s'établit au 31.12.2018 à 173.706 K€ comparé à 189.208 K€ un an auparavant.

Au 31.12.2018, les actifs immobilisés s'élèvent à 82.825 K€, comparé à 82.915 K€ au 31.12.2017.

Les immobilisations incorporelles passent de 274 K€ au 31.12.2017 à 597 K€ un an plus tard.

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève à 10.577 K€ au 31.12.2018 contre 10.227 K€ un an auparavant. Cette augmentation est la résultante d'investissements nets pour un total de 3.529 K€ et des amortissements de l'exercice à concurrence de 3.179 K€.

Les immobilisations financières passent de 72.414 K€ à 71.651 K€, soit une diminution de 763 K€, qui trouve son origine dans le remboursement du capital de RADIO H SA et de la cession des participations dans Home Shopping Service Belgique SA.

Les actifs circulants passent de 106.293 K€ au 31.12.2017 à 90.882 K€ au 31.12.2018, et sont principalement constitués :

- de créances commerciales, qui passent de 17.160 K€ à 12.650 K€ ;
 - d'autres créances, qui s'établissent à 68.119K€, soit une diminution de 15.980 K€, principalement expliquée par la diminution de notre créance cash pooling vis-à-vis de RTL GROUP ;
 - de valeurs disponibles à concurrence de 7.358 K€, en augmentation de 4.919 K€ par rapport au 31.12.2017 ;
 - de charges à reporter (loyers et droits de diffusion principalement) à concurrence de 2.755 K€ ;
- Les capitaux propres, avant affectation du résultat, s'élèvent au 31.12.2018 à 16.804 K€ et incluent le bénéfice de l'exercice à affecter à concurrence d'un montant de 6.010 K€.

La rubrique des Provisions et Impôts Différés présente au 31.12.2018 un total de 2.358 K€ contre un montant de 15.894 K€ au 31.12.2017. La diminution de ce poste provient principalement d'une utilisation de provision en relation avec le point détaillé au paragraphe I du présent rapport.

Les dettes, présentent à la clôture de l'exercice et avant affectation du résultat, un montant total de 154.494 K€, comparé à 152.615 K€ au 31.12.2017. Au 31.12.2018, ces dettes sont essentiellement constituées de dettes commerciales (10.508 K€ vs 7.688 K€ au 31.12.2017), de dettes fiscales, sociales et salariales (10.699 K€ vs 12.129 K€ au 31.12.2017) et d'autres dettes (133.286 K€ vs 132.798 K€ au 31.12.2017).

Les comptes de régularisation du passif passent de 0 K€ à 51 K€ au 31.12.2018.

2.2. Résultats

2.2.1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'établit à 68.084 K€ à fin 2018 contre 83.539 K€ au 31 décembre 2017, soit une diminution de 18.50%. Les autres produits d'exploitation s'établissent à 5.168 K€, par rapport aux 2.011 K€ de 2017.

Les charges d'exploitation s'élèvent globalement à 69.991 K€, comparé à 93.965 K€ un an auparavant.

Les biens et services divers s'établissent à fin 2018 à 30.191 K€ par rapport à 38.048 K€ au 31.12.2017.

Les rémunérations et charges sociales ont atteint 33.968 K€ contre 36.632 au 31.12.2017

Le total des amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles s'établit à 3.372 K€ dans une continuité d'application des règles d'évaluation définies antérieurement.

Les réductions de valeur sur créances commerciales ont connu des dotations de provisions qui expliquent la position à 3 K€.

Les provisions pour risques et charges n'ont pas fait l'objet de reprises ou de dotations et s'établissent à 0 à fin 2018.

Les autres charges d'exploitation passent de 190 K€ en 2017 à 195 K€ en 2018.

Les charges d'exploitation non-récurrentes s'établissent à 2.263K€ au 31.12.2018. La diminution de ce poste est en relation avec le point détaillé au paragraphe I du présent rapport.

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi en 2018 à 3.397 K€, comparé à -8.414 K€ au 31.12.2017.

2.2.2. Résultat Financier

Les produits financiers s'établissent à la clôture de l'exercice à 269 K€, comparé à 15.345 K€ au 31.12.2017, cette diminution s'explique principalement par des dividendes reçus de 15 M€ en 2017.

Les charges financières restent stables, passant de 7 K€ en 2017 à 6 K€ pour l'exercice 2018.

Le résultat financier récurrent est ainsi diminué de 15.076 K€ par rapport à l'exercice précédent.

?

2.2.3. Résultat financier non récurrent

Le résultat non récurrent de l'exercice 2018 s'établit à 318 K€.

2.2.4. Résultat Net

Après prise en considération de ces éléments, le résultat de l'exercice s'établit à 3.605 K€, contre 6.818 K€ au terme de l'exercice précédent.

2.3. Evolution des principaux indicateurs financiers (avant affectation du résultat de l'exercice)

2.3.1. Rentabilité

La marge brute s'établit à 9,24% du chiffre d'affaires, comparé à 2017 (-5,63%). La rentabilité nette des capitaux propres (avant rémunération du capital) passe de 32,94% à 21,45%.

2.3.2. Liquidité

Le ratio de liquidité au sens large ('' current ratio '') est de 0,59 contre 0,70 en 2017.

2.3.3. Solvabilité

Le degré global d'indépendance financière (capitaux propres/total passif) s'établit, avant rémunération du capital, à 9,67%. Au 31.12.2017, il s'élevait à 10,94%.

2.3.4. Valeur ajoutée

La valeur brute ajoutée se chiffre à 43.198 K€ contre 47.502 K€ en 2017.

Par travailleur, elle passe de 112 K€ à 113 K€.

La proportion de charges de personnel dans la valeur ajoutée est de 169,89% contre 77,09% en 2017.

2.4. Bilan social

Le nombre de travailleurs inscrit au registre du personnel à la date de clôture est passé de 363 à 308.

N°	BE 0428.201.847	C 7
----	-----------------	-----

Le nombre d'ETP est passé de 423 à 382.2 pour 610.892 heures prestées.

III. Affectation du Résultat et augmentation de capital

Le résultat de l'exercice s'établit à 3.604.829,72 €.

Compte tenu d'un bénéfice reporté au 31.12.2017 de 9.905.598,93 € et de la décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 20 juillet 2018 d'octroyer un dividende de 7.500.000€ par prélèvement sur les bénéfices reportés, le cumul des résultats reportés atteint, avant affectation du résultat, un montant de 6.010.428,65 €, qu'il vous est proposé de répartir comme suit :

- Bénéfice à reporter : 6.010.428,65€

IV. Evénements subséquents

Outre ce qui est précisé au sein du présent rapport de gestion, aucun événement important de nature à porter gravement préjudice à la société n'est à signaler depuis le 31 décembre 2018.

V. Circonstances susceptibles d'influencer le développement de la société

Outre ce qui est précisé au sein du présent rapport de gestion, aucune circonstance susceptible d'influencer le développement de la société n'est à signaler depuis le 31 décembre 2018.

VI. Risques ou incertitude significatif

Conformément au prescrit de l'article 96 du Code des Sociétés, nous confirmons ne pas avoir de connaissance de risque ou incertitude significatif auquel RTL BELGIUM S.A. soit confrontée.

?

VII. Activités de Recherche & Développement

La société a poursuivi le développement d'un programme de numérisation des activités de production et de News et le déploiement de ses sites internet (RTL DIGITAL). L'intégralité des coûts inhérents à ces activités de recherche et développement a été prise en charge sur l'exercice d'engagement.

VIII. Achats d'actions propres

La société n'a procédé à aucun rachat d'actions propres au cours de l'exercice.

Fait à Bruxelles, le 26/02/2019.

Le Conseil d'Administration,

Elmar HEGGEN Bruno de CARTIER d'YVES
Président du Conseil d'Administration Vice-Président du Conseil
d'Administration

Philippe DELUSINNE Bernard MARCHANT
Administrateur-Délégué Administrateur

Christophe GOOSSENS Vincent DE DORLODOT
Administrateur Administrateur

Patrick HURBAIN Patrice le HODEY
Administrateur Administrateur

Olivier ZACHARIA
Administrateur



RTL BELGIUM SA,

Rapport du Commissaire à l'Assemblée générale des
Actionnaires sur les comptes annuels pour l'exercice
clos le 31 décembre 2018

Le 30 avril 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de RTL Belgium SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du Commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que Commissaire par l'Assemblée générale du 10 mai 2016, conformément à la proposition du Conseil d'administration et après approbation de cette proposition par le Conseil d'entreprise. Notre mandat de Commissaire vient à échéance à la date de l'Assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de RTL Belgium SA durant douze exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 173.706.427,59 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice à affecter de EUR 3.976.829,72.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit rendues applicables par l'IAASB aux exercices clôturés à partir du 31 décembre 2018 non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une solution alternative réaliste.

Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du Commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier.

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au Conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1^{er}, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

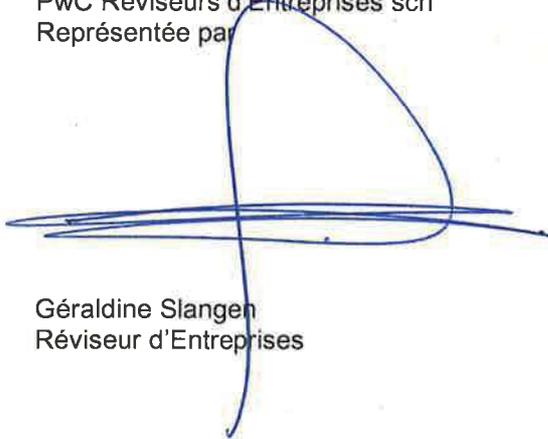
- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Liège, le 30 avril 2019

Le Commissaire
PwC Réviseurs d'Entreprises scrl
Représentée par



Géraldine Slangen
Réviseur d'Entreprises

N°	BE 0428.201.847	C 10
----	-----------------	------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

227

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	273,6	173,2	100,4
Temps partiel	1002	189,5	106,8	82,7
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	382,2	234,7	147,5
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	435.815	281.359	154.456
Temps partiel	1012	175.077	100.764	74.313
Total	1013	610.892	382.123	228.769
Frais de personnel				
Temps plein	1021	24.783.616	16.646.874	8.136.742
Temps partiel	1022	9.184.159	5.594.443	3.589.716
Total	1023	33.967.775	22.241.317	11.726.458
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	372.596	231.875	140.721

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	423	254,7	168,3
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	672.856	414.493	258.363
Frais de personnel	1023	36.632.206	23.102.435	13.529.770
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

N°	BE 0428.201.847	C 10
----	-----------------	------

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	269	39	297,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	266	38	294,2
Contrat à durée déterminée	111	3	1	3,6
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	169	20	183,4
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	13	1	13,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	104	10	110,7
de niveau universitaire	1203	52	9	58,9
Femmes	121	100	19	114,4
de niveau primaire	1210	1		1
de niveau secondaire	1211	3	2	4,3
de niveau supérieur non universitaire	1212	51	9	57,9
de niveau universitaire	1213	45	8	51,2
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	4	6	8,1
Employés	134	265	33	289,7
Ouvriers	132			
Autres	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	2,3	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	4.612	
Frais pour l'entreprise	152	109.158	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	26	6	29,7
210	23	5	26,1
211	3	1	3,6
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	62	25	82,3
310	59	24	78,8
311	3	1	3,5
312			
313			
340		1	0,8
341			
342	43	15	54,7
343	19	9	26,8
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	141	5811	63
Nombre d'heures de formation suivies	5802	2.230	5812	1.031
Coût net pour l'entreprise	5803	213.613	5813	151.100
dont coût brut directement lié aux formations	58031	179.011	58131	95.814
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	34.602	58132	75.550
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	20.264
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	90	5831	34
Nombre d'heures de formation suivies	5822	2.016	5832	924
Coût net pour l'entreprise	5823	162.008	5833	67.815
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	